

PHS
p.02

GÉNÉRALITÉS

Pourquoi l'Occitanie attire-elle les groupes complotistes ? ■ France

■ La survenue de la pandémie a dévoilé le phénomène complotiste et en a accéléré l'expansion. Essentiellement actifs sur internet, certains groupes sont organisés physiquement, à l'image de One Nation ou de RéinfoCovid qui ont choisi de s'installer en Occitanie...

Groupes
p.06

ANTHROPOSOPHIE

Grégoire Perra relaxé dans l'affaire qui l'opposait à une association de médecins ■ France

■ Le tribunal judiciaire de Strasbourg a relaxé Grégoire Perra de la plainte pour diffamation et injures publiques déposée par la Section Médecine Anthroposophique du Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.28

SURVIVALISTES

Quand le complotisme entraîne des ruptures familiales ■ France

■ Si la pandémie a créé une chambre d'écho parfaite pour les théories du complot, ces dernières ont aussi entraîné des ruptures au sein de familles. Éclairé par l'analyse de l'Unadfi, France 24 a recueilli le témoignage d'individus.

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Généralités
- p. 05 ■ Secte et vaccination

Groupes

- p. 06 ■ Amour et miséricorde
- Anthroposophie
- p. 07 ■ Groupes divers
- p. 10 ■ La Famille
- p. 11 ■ Les Brigandes
- p. 12 ■ Mouvement Raelien

- p. 13 ■ One Nation
- p. 14 ■ Régénère
- p. 15 ■ RéinfoCovid
- p. 16 ■ Scientologie
- p. 17 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 20 ■ Développement personnel
- Mouvance Protestante
- p. 23 ■ PSNC
- p. 25 ■ Théorie du complot

Thèmes connexes

- p. 31 ■ Thérapies de conversion

Phénomène sectaire

Généralités

Pourquoi l'Occitanie attire-elle les groupes complotistes ?

■ France

■ **La survenue de la pandémie a dévoilé au grand jour le phénomène complotiste et en a accéléré l'expansion. Essentiellement actifs sur internet, certains groupes se sont organisés physiquement, à l'image de One Nation ou de RéinfoCovid qui ont choisi de s'installer en Occitanie.**

Le premier a suscité la polémique en octobre en voulant acquérir un domaine de 200 hectares dans le Lot, tandis que le second envisage de fonder un écolieu dans l'Aveyron. Autre figure du complotisme, Rémy Daillet, mis en examen en juin pour complicité d'enlèvement dans l'affaire Mia et plus récemment pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle », a vécu pendant une dizaine d'années en Haute-Garonne. Thierry Casasnovas, un autre gourou visé par une information judiciaire pour exercice illégal de la médecine, est lui basé à proximité de Perpignan.

La crise du Covid et les confinements ont fait naître pour beaucoup l'envie de se rapprocher de valeurs essentielles, de la nature, et pour Gérard Fodor, président

de l'Association de Défense des Familles et de l'Individu (Adfi), la ruralité de l'Occitanie se prête bien à ces aspirations. Le prix peu élevé de l'immobilier est aussi un argument pour s'installer dans la région. La proximité d'une ville comme Toulouse est également pratique pour accueillir des « conférences ou de grands événements » ajoute-t-il.

Mais l'installation des groupes complotistes dans des lieux isolés est problématique selon Gérard Fodor, qui explique que « très souvent, on ne s'aperçoit du danger potentiel que lorsque le projet complotiste a atteint un stade avancé dans son déploiement. » Néanmoins, tempère-t-il, « en s'établissant dans les campagnes, ils sont forcément beaucoup plus remarqués par les habitants ou les gendarmes ».

Désormais affiché au grand jour, le complotisme dévoile son visage sectaire. Même si la frontière entre complotisme et sectarisme est assez floue, le lien entre les deux est clair selon Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, car « les mouvements sectaires comportent nécessairement une part de complotisme ». « Pour que l'emprise sectaire se maintienne, il faut qu'il y ait une peur d'en sortir et donc désigner un ennemi, un responsable. »

En tout état de cause, le sujet inquiète et est pris au sérieux par l'Etat qui a créé une commission, présidée par le sociologue Gérard Bronner, qui devra donner d'ici décembre des propositions visant à lutter contre le phénomène. ■

(Source : La Dépêche, 24.10.2021)



Le nouveau péril sectaire, Antivax, crudivores, écoles Steiner, évangéliques radicaux..., Jean-Loup ADÉNOR, Timothée de RAUGLAUDRE, Robert Laffont, octobre 2020, 342p.

■ A l'occasion de la sortie du livre, *l'Express* s'est entretenu avec les auteurs, tout deux journalistes. Au cours de leur enquête, Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre ont constaté une mutation du phénomène sectaire depuis quelques années. Autrefois très fermées et regroupées autour d'un gourou, les sectes se déploient désormais sur internet. Autre évolution majeure, les phénomènes d'emprise concernent davantage le champ de la santé que celui de la spiritualité.

Les auteurs se sont plus particulièrement intéressés à Thierry Casasnovas, l'anthroposophie, les mouvements évangéliques et charismatiques catholiques. Mais ils n'ont pas oublié des mouvements anciens comme la Scientologie ou les Témoins de Jéhovah. Enfin, ils pointent les problèmes d'entrisme des groupes sectaires et s'inquiètent de l'avenir de la Miviludes qui leur semble compromis.

Pour eux Thierry Casasnovas représente l'archétype de qu'ils nomment les « gourous ubérisés ». Son influence passe principalement par Youtube où il délivre des conseils pour la santé basés sur une alimentation crue. Le plus surprenant pour les deux journalistes a été de constater la capacité de mobilisation de sa communauté pour le défendre et les difficultés pour trouver des personnes acceptant de témoigner.

Ils ont également noté que les mouvements à tendance sectaire peuvent se déployer sans l'emprise directe d'un gourou, à l'image de l'Anthroposophie dont le leader mondial est mort depuis près d'un siècle. Les auteurs reprochent au mouvement de dissimuler, derrière une apparente bienveillance, une spiritualité ésotérique qui touche tous les champs de la société et de jouer de son influence économique et politique pour se déployer ou faire taire ses opposants. Comme l'a illustré le cas de la Miviludes condamnée par le tribunal administratif pour avoir cité la médecine anthroposophique dans l'un de ses guides. Habituellement l'Etat fait toujours appel dans ce genre d'affaire, sauf dans ce cas précis.

Concernant la Scientologie, les auteurs constatent un changement de stratégie dans le recrutement devenu plus élitiste. Pour ce qui est des Témoins de Jéhovah, les deux journalistes dénoncent « le calvaire des excommuniés » : reniés par tous les membres du groupe, l'exclusion s'apparente à une « véritable mort sociale ». Même si l'organisation essaie de faire passer ce comportement pour des décisions personnelles, il s'agit en réalité d'une règle communautaire qui a été récemment sanctionnée en Belgique.

Très active, la mouvance évangélique est également évoquée dans l'ouvrage. Ce « protestantisme poussé à l'extrême » a explosé à l'échelle mondiale ces dernières années. De nombreuses dérives sectaires ont été constatées dans cette nébuleuse de structures non-centralisées et l'adhésion au Conseil national des évangéliques (CNEF) n'est en rien une garantie, selon les auteurs.

Interrogés sur la Miviludes, Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre ont noté une baisse du budget et des effectifs ces dix dernières années. Depuis son rattachement au ministère de l'Intérieur, l'organisme a perdu de son autonomie politique. Lorsqu'elle dépendait du Premier ministre, son secrétaire général pouvait contourner les préfets et communiquer directement avec la presse. Aujourd'hui, la magistrate Hanène Romdhane « est seulement cheffe de service, et non secrétaire générale ou présidente. C'est une vraie perte de statut », déplorent les auteurs.

Pour eux le modèle français de lutte contre les sectes est en train de disparaître et ils craignent la fin de la Miviludes ce qui serait dommageable au vu de l'évolution du phénomène sectaire depuis le début de la

pandémie. L'explosion des courants anti-vaccination et complotistes est inquiétante et de nombreuses dérives sont à déplorer dans ces mouvances, en particulier de la part de figures telles que Thierry Casanovas, Christian Tal Schaller ou Jean-Jacques Crèveœur.

(Source : L'Express, 22.10.2021)

La popularité des faux prophètes ■ Inde

■ La revue *The Economist* s'interroge sur le succès rencontré par les faux prophètes en Inde : malgré les cas connus d'abus et d'escroquerie, ils continuent à convaincre et à attirer énormément d'adeptes.

Les gourous et les guides spirituels auto-proclamés sont monnaie courante dans la religion Hindou et chez les Sikhs. Ceux-ci avaient traditionnellement tendance à se retirer dans un lieu éloigné afin de travailler à la quête du salut. L'hebdomadaire *The Economist* fait remonter à 1960 l'apparition du premier gourou exerçant en public et à se mêlant à la société, lorsque Maharishi Mahesh Yogi fonde le mouvement de la Méditation Transcendantale. Il fonda également sa propre organisation, la Maharishi Foundation, que financent depuis sa création tous ceux qui souhaitent être initiés aux secrets de la méditation transcendantale. Maharishi Mahesh Yogi était un gourou que l'on pourrait caractériser « d'entrepreneur spirituel », à l'instar de Mata Amritanandamayi dite « Amma ». Les câlins guérisseurs qu'offre cette dernière à ceux qui font la queue pendant des heures pour la voir sont gratuits, mais à ceux qui ne peuvent se déplacer jusqu'à elle il est proposé une cérémonie payante d'adoration en ligne.

Comme l'explique Bhavdeep Kang dans son livre *Gurus : Stories*

of India's Leading Babas, publié en 2016, si certains gourous se contentent de vous offrir une prière ou une incantation, d'autres voient une opportunité de s'enrichir. Le cas du yogi Baba Ramdev est éloquent : cet homme dirige Patanjali, un géant de la distribution de biens de consommation évalué à 4 milliards de dollars, grâce auquel il rivalise avec d'autres multinationales comme Unilever ou Procter & Gamble. Ses clients et ses adeptes sont les mêmes personnes : « il a déjà toute notre confiance, contrairement à d'autres marques qui ont besoin de faire de la publicité pour gagner notre confiance », explique un adepte qui achète de l'huile pour cheveux dans les magasins Patanjali.

Mais sous ces motivations se cachent parfois des pratiques bien plus insidieuses, voire illégales. Certains de ces guides spirituels sont incarcérés pour des crimes allant du kidnapping au viol en passant par l'évasion fiscale. Un gourou très connu du nom de Sathya Sai Baba fut accusé de blanchiment d'argent, sans que cela empêche des

dignitaires haut-placés, dont le premier ministre de l'époque d'assister à son enterrement en 2011. La loyauté envers un gourou peut être mortelle : en 2017, Gurmeet Ram Rahim Singh Insan, un homme flamboyant qui jouait dans ses propres films et vidéos clips, a été condamné à de la prison pour viol. L'annonce du verdict a provoqué une émeute et la police a tiré sur la foule causant des morts et des blessés. Son ashram (lieu de retraite spirituelle) dans la ville de Sirsa attire encore aujourd'hui des visiteurs persuadés que son incarcération était le fruit d'un complot.

Pourquoi cependant une telle unanimité auprès du public ? Bhavdeep Kang apporte un élément de réponse : en Inde, les guides spirituels sont utilisés comme des thérapeutes ou des psychologues. Il s'agit donc autant d'être accompagné dans sa vie que de superstition. Et tout est prétexte à la sollicitation du guide : la guérison d'une maladie, la naissance d'un enfant, une promotion au travail ou l'achat d'une nouvelle voiture.

>>>

Qui plus est, la réputation des guides bénéficie de leur proximité avec les politiques qui espèrent gagner des voix en s'associant publiquement avec le divin.

Il n'est pas aisé d'exprimer son désaccord avec cette tendance. En 2013, Narendra Dabholkar,

un penseur rationnel qui luttait contre la "magie noire" et la superstition a été assassiné à Pune, dans l'ouest de l'Inde. Le procès de cinq hommes accusés d'être impliqués dans le meurtre a débuté le 30 septembre dernier.

Selon *The Economist*, tant

qu'il existera une foi dans les miracles au détriment d'une foi en la science, les faux prophètes continueront à se multiplier et à exploiter la crédulité de la population. ■

(Source : *The Economist*, 29.09.2021)

Secte et vaccination

Emprise sectaire et mouvement anti-vaccin: des procédés similaires ■ États-Unis

■ Steven Hassan, un spécialiste de la santé mentale et expert du fonctionnement des sectes, témoigne en tant qu'ancien membre de la secte Moon. Il avance l'hypothèse selon laquelle le mode opératoire utilisé pour recruter et garder sous sa coupe un adepte de secte est le même que celui utilisé pour convertir de manière durable une personne au mouvement anti-vaccin.

En 1974, Steven Hassan est recruté par la secte Moon. Il parvient à en sortir deux ans et demi après. Ayant pu identifier les raisons pour lesquelles l'emprise a fonctionné sur lui, il rapproche les méthodes de recrutement de la secte Moon de celles utilisées pour convaincre des personnes de rejoindre le mouvement anti-vaccin.

Ce qu'il nomme « l'indoctrination par la phobie » est la stratégie principale. Il s'agit d'implanter une phobie dans l'esprit de la personne afin qu'elle ressente peur et frayeur de manière persistante : qu'il s'agisse de la peur de Satan ou de la peur du vaccin, le principe reste le même. Steven Hassan identifie trois démarches dans cette stratégie par la peur :

Tout d'abord, taire certaines statistiques pour en favoriser

d'autres. Les leaders des mouvements anti-vaccin vont mettre en avant les accidents post-vaccinaux sans préciser leur caractère rare. Ce procédé fera croire aux personnes réceptives qu'elles risquent beaucoup à se faire vacciner et que des experts et des médecins expliquent que l'on est bien mieux protégé du Covid une fois vacciné ne change rien.

La deuxième démarche consiste en une déformation de l'information, à travers la remise en cause du savoir des experts et du processus scientifique. Bien que le vaccin soit le produit d'une technologie étudiée en profondeur depuis des décennies, et bien qu'il ait été soumis à des tests rigoureux avant approbation, les mouvements anti-vaccin persisteront à dire qu'il est trop nouveau et qu'il a été développé trop rapidement

pour inspirer confiance.

Enfin, le mensonge pur et dur : le vaccin rend stérile, modifie l'ADN, a été créé par une élite pour réduire drastiquement la population... Toutes ces affirmations auxquelles les personnes qui s'informent en ligne peuvent être exposées cultivent le scepticisme. Les milliards de doses administrées dans le monde sans qu'il y ait eu d'effets secondaires à large échelle devraient constituer une donnée suffisante pour réduire la méfiance. Mais la phobie instille la paranoïa. Pour Steven Hassan il est nécessaire de permettre à ces personnes enfermées dans ce cycle d'images, de sentiments et de pensées effrayantes d'en sortir, notamment en les amenant à s'informer auprès de sources de confiance. ■

(Source CNN, 29.09.2021)

Amour et miséricorde

Dans les yeux d'Olivier ■ France

■ Sur *Europe 1*, le podcast *Dans les yeux d'Olivier* a consacré un épisode au témoignage de Magalie, fille de la gourelle qui a fondé et dirigé *Amour et miséricorde*. Au micro d'Olivier Delacroix elle témoigne de son enfance sous emprise mais aussi de sa sortie et de sa reconstruction après cet événement traumatisant.

Pour écouter l'ensemble de l'entretien : <https://www.europe1.fr/emissions/dans-les-yeux-dolivier-delacroix/magalie-sous-lemprise-de-sa-mere-elle-nous-a-offert-a-dieu-4065623>

Pour lire l'ensemble des articles sur *Amour et miséricorde* sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/amour-et-misericorde/>

(Source : Europe 1, 19.11.2021)

Anthroposophie

Grégoire Perra relaxé dans l'affaire qui l'opposait à une association de médecins ■ France

■ Le tribunal judiciaire de Strasbourg a relaxé Grégoire Perra de la plainte pour diffamation et injures publiques déposée par la Section Médecine Anthroposophique du Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière (CNP MEP – SMA) qui lui reprochait d'avoir tenu des propos injurieux et diffamatoires dans un article publié en 2018 sur son blog, intitulé « Mon expérience de la médecine anthroposophique ».

En outre, les juges ont condamné le CNP MEP – SMA à verser 10 000 euros de dommages et intérêts à Grégoire Perra en raison des nombreuses poursuites dont il a été l'objet et du caractère exorbitant des sommes demandées par l'association. Le tribunal a estimé qu'il s'agit « d'une manière de faire taire Grégoire Perra et s'économiser un débat public ». S'ajoute à cela 15 000 euros de dédommagement

pour les frais engagés par Grégoire Perra pour sa défense.

Après examen des douze passages incriminés, huit pour injures et quatre pour diffamation, les juges ont considéré que les propos de Grégoire Perra « s'inscrivent dans un débat d'idées » et ne sont aucunement « discourtois » ou « grossiers ».

Maître François, l'avocat de Grégoire Perra depuis son

premier procès en 2013 pour un texte publié sur le site de l'Unadfi ¹, se réjouit de cette décision : « Grégoire Perra pourra exprimer ses opinions sans craindre d'être systématiquement poursuivi. »

Attaqué en 2019 par la Fédération des écoles Steiner-Waldorf pour le même article, Grégoire Perra avait déjà été relaxé par le tribunal de Strasbourg. La même année, il

>>>

>>>

avait aussi été relaxé de la plainte d'une enseignante de l'école Steiner-Waldorf de Verrières-le-Buisson pour un autre de ses écrits.

Grégoire Perra, qui a déjà gagné cinq procès intentés par des émanations de l'anthroposophie (certains sont encore en appel), attend de savoir si la CNP MEP – SMA va se pourvoir en appel. Néanmoins, même s'il craint d'autres plaintes à l'avenir, il ne compte pas abandonner son blog Vérité Steiner. Selon lui, les multiples attaques dont il a été l'objet ont eu pour effet de délier les langues, comme dans le livre² de Timothée De Rauglaudre et Jean-Loup Adénor où figurent plusieurs témoignages de parents ou d'anciens élèves d'écoles Steiner.

Longtemps méconnue en France, l'Anthroposophie a une concep-

tion particulière de la médecine. Associé à la doctoresse Ita Wegman, son fondateur Rudolf Steiner a développé un « art de guérir selon les connaissances de la science de l'esprit ». Cette médecine, sujette à caution en raison de son caractère non scientifique et fortement critiquée durant la pandémie pour ses positions anti-vaccination et ses propositions de soins ésotériques, est pourtant enseignée à l'Université de Strasbourg.

Inquiet de l'entrisme de l'Anthroposophie dans la sphère publique, Grégoire Perra en appelle à une enquête parlementaire sur le sujet. Il rappelle les liens de l'ancienne ministre de la Culture Françoise Nyssen avec la mouvance à travers son école basée à Arles et plus récemment la polé-

mique concernant un membre du gouvernement qui a postfacé un livre de Sonia Bellouti, une responsable de Weleda, qui promeut l'auto-guérison, un concept cher à l'anthroposophie. ■

(Sources : Rue 89 Strasbourg & L'Express, 12.10.2021)

1. L'endoctrinement des élèves à l'anthroposophie dans les écoles Steiner-Waldorf, un texte de 44 pages à lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/l-endoctrinement-a-l-anthroposophie-dans-les-ecoles-steiner-waldorf/>

2. *Le nouveau péril sectaire* paru en octobre chez Robert Laffont

A l'annonce de la victoire de Grégoire Perra, l'Unadfi a tenu à lui apporter son soutien dans un communiqué publié sur son site : <https://www.unadfi.org/aide-aux-victimes/demander-de-laide/actualites-communiques/la-justice-reconnait-a-gregoire-perra-son-droit-a-la-liberte-d-expression/>



La veuve d'un gourou accusée de prédation sexuelle sur des jeunes filles ■ Australie

■ Ken Dyers s'est donné la mort en 2007 alors qu'il était visé par de nouvelles accusations d'abus sexuels. Il dirigeait jusqu'alors avec sa femme Jan Hamilton le groupe Kenja Communications. La veuve a continué à tenir les rênes du groupe après la mort de son mari.

Kenja Communications se décrit comme un centre d'enseignement en spiritualité et en communication. Il organise aussi des compétitions sportives et des concours de musique. On retrouve ses centres à Sydney, à Melbourne et à Canberra.

En 1996, son fondateur Ken Dyers

avait été accusé une première fois d'abus sexuels qu'il aurait commis sur sept jeunes filles durant des "sessions de transformation", censées les débarrasser de leurs énergies négatives.

Au début de l'année 2021, une ancienne cadre du secteur bancaire, Michelle Ring, a révélé

après du *Sydney Morning Herald* et de la revue *The Age* qu'elle aussi avait été violée par Dyers durant ces sessions, sur une période de sept ans, tout le long de son adolescence. Elle admet avoir menti lors du procès qui a eu lieu à l'occasion des premières accusations en 1996, et ce dans

>>>

>>>

le but de le protéger. Puis le 11 octobre dernier, elle a déclaré devant un comité sénatorial que de nombreux adultes encore actifs au sein du groupe Kenja Communications avaient été au courant, voire témoins directs des abus qu'elle avait subis. Elle accuse également Jan Hamilton d'abus émotionnel.

Michelle Ring a précisé dans son témoignage que c'était Jan Hamilton qui repérait et attirait les jeunes filles au sein du groupe, qu'elle les emmenait ensuite dans une pièce où se trouvait son mari et dont elle gardait l'entrée.

Et une autre victime, Alison DeCamp, déclare qu'une femme, nommée "Personne 3", était avec eux dans la pièce lorsque Dyers l'a abusée sexuellement à douze ans. "Je lui ai dit qu'il devait y avoir un autre moyen de régler mes problèmes. Il s'est mis à parler à Personne 3, en m'ignorant totalement et en parlant de moi

à la troisième personne. Il a dit que mes réactions sexuelles spontanées étaient anormales."

Michelle Ring a tenté de réclamer des dommages auprès de Kenja Communications par le biais du National Redress Scheme (le Programme de Réparation National), créée en 2018 à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles aux abus sexuels sur enfants. Il s'agissait de permettre que les victimes bénéficient d'un suivi par des thérapeutes, qu'elles puissent se voir adresser des excuses et éventuellement recevoir un dédommagement financier de l'institution responsable de l'abus. Kenja Communication ayant refusé de rejoindre le programme, Michelle Ring n'a jamais obtenu ni excuses ni dédommagement.

Certains groupes ont rejoint le programme seulement lorsque le

gouvernement les a menacés de leur retirer le statut d'association caritative. Or Kenja n'est pas enregistré sous ce statut. Michelle Ring pense « qu'il y a une faille exploitable dans cette affaire parce que la raison pour laquelle Jan parvient à rester dans cette organisation tient au fait que des adeptes [complices des abus], très loyaux, la soutiennent. » Mais elle a compris que le statut administratif du groupe les protégeait de cette possibilité.

Kenja a répondu à Michelle Ring par le biais d'un communiqué : "Nous nions la véracité de toutes les déclarations de Michelle Ring. Elles sont sans fondement et sont dégradantes. De plus, les allégations affirmant que d'autres adultes étaient au courant des supposés abus sont aussi sans fondement. Ceci est une atteinte terrible à la réputation de ces personnes." ■

(Source : Brisbane Times, 11.10.2021)

Viols et agressions sexuelles sur fond de dérive sectaire ■ France

■ **L'enquête a révélé les agissements d'une secte installée à Bort-les-Orgues et à Saint-Sylvain en Corrèze. Dirigée par un homme de 73 ans se revendiquant chaman, druide, sorcier et hypnothérapeute quantique, elle proposait des stages payants et imposait des exercices sexuels pour atteindre « l'élévation spirituelle ».**

Un homme de 73 ans, responsable de « l'École de la connaissance » et considéré comme le « gourou », est soupçonné de viols et d'agressions sexuelles sur au moins quatre personnes, dont une jeune fille mineure. Trois autres personnes - le fils du

septuagénaire et deux autres femmes - ont été interpellées et doivent répondre de leur participation à des faits qui se seraient déroulés entre 2017 et 2019.

Le parquet a requis un placement

en détention provisoire pour le principal accusé. Les trois autres personnes mises en examen sont placées sous contrôle judiciaire.

L'École de la connaissance avait déjà fait l'objet de sept signalements à la Mission

>>>

>>>

interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Le gourou présumé avait fait état de « la nécessité de libérer l'esprit et la spiritualité par des pratiques sexuelles ». Ancien ingénieur chimiste devenu mystique, il a été nourri de traditions ésotériques,

de magie et d'astrologie. Sur son site il est question de « méditation orgasmique » pour « maîtriser soin énergie sexuelle ».

Des stages payants d'un week-end ou d'une semaine étaient proposées à Bort-les-Orgues. Sa communauté d'adeptes, une organisation à tendance « New Age »,

se réunissait dans une grande bâtisse au centre du bourg, se faisant relativement discrète vis-à-vis de la population qui n'avait jusque-là rien soupçonné. ■

(Sources : La Montagne, 16.10.2021 ; France Bleu Limousin, 14.10.2021 ; Nice matin, 14.10.2021 ; Le Figaro, 14.10.2021 ; Le Parisien, 25.10.2021)

Un gourou « thérapeute du corps, de l'esprit et de la relation » arrêté et écroué ■ France

■ Un homme de 48 ans soupçonné de nombreuses infractions et pratiques douteuses a été interpellé par l'Office central de lutte pour la répression des violences aux personnes (OCRVP) à Montpellier.

Présenté comme le gourou d'une petite communauté dans laquelle gravitaient des étudiants, l'individu fait l'objet depuis le 7 octobre 2021 d'une information judiciaire. Il est soupçonné de plusieurs infractions dont abus de faiblesse, viols, détention et usage de stupéfiants, fraude fiscale et exercice illégal de la médecine. Il a été interpellé par la Cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires (Caimades) de l'OCRVP.

Sur les réseaux sociaux et sur

son site, il propose des séances de psychothérapie, sexothérapie et hypnothérapie alors qu'il ne possède aucun diplôme, d'où sa mise en examen pour exercice illégal de la médecine. Il propose également des massages tantriques « pour érotiser la vie sexuelle » et des ateliers de « libération émotionnelle » par le tarot de Marseille.

Par ailleurs, sa mise en détention pour « détention et usage de stupéfiants » a été décidée par le juge suite à des pratiques

initiatives et sexuelles sur de jeunes étudiants sous prise de LSD et de champignons hallucinogènes.

Il avait fait l'objet de plusieurs signalements ces derniers mois. L'affaire a fait également ressortir d'anciens dossiers. Il avait été accusé d'agression sexuelle en 2016 et de viol sur une jeune femme en 2019. ■

(Sources : Midi Libre, 12.10.2021 & Hérault Tribune, 13.10.2021)

Soupçons de suicide rituel dans une église ■ Jamaïque

■ La police jamaïcaine soupçonnait une église d'avoir planifié un suicide collectif. Elle est parvenue à intervenir à temps.

Le 18 octobre dernier, à Albion, Jamaïque, la police a reçu un appel l'avertissant qu'une fidèle de l'Eglise Pathways International

Kingdom Restoration Church avait été blessée. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, des individus leur ont tiré dessus,

et un homme les a attaqués au couteau. Un mort est à déplorer à la suite de cette altercation. La police a finalement pénétré

>>>

>>>

dans le bâtiment par la force. Antony Anderson, membre des forces de l'ordre jamaïcaine, rapporte qu'une fidèle de l'église « avait apparemment reçu des blessures lorsqu'elle a choisi de désobéir à des instructions

qu'elle avait reçues des leaders de l'église. » La police s'inquiète de ce qu'un suicide rituel devait avoir lieu le soir même : le groupe avait convoqué 144 fidèles à se rendre sur place. La police a pu évacuer 14 enfants. 31 femmes

et 11 hommes ont été placés en garde à vue. Le leader de l'église, Kevin Smith, a été interrogé par la police. ■

(Source : Reuters, 18.10.2021)

La Famille

Un gourou accusé de torture et de viol ■ France

■ Début octobre, deux frères, anciens membres de la communauté de Malrevers (43), ont déposé plainte au tribunal du Puy-en-Velay contre Joël Fert (49 ans), le dirigeant du groupe, pour « actes de torture et barbarie ainsi que viol sur mineur de quinze ans ».

Âgés entre sept et neuf ans au moment des faits, Joseph (31 ans) et son frère Mathias (29 ans) ont subi des violences psychologiques, ont été roués de coups et séquestrés. Joseph a même été violé parce qu'il aurait eu « un geste à connotation homosexuelle envers un cousin ». Joël Fert lui aurait enfoncé un bâton dans l'anus pour le punir. Anne-Claire Le Jeune, leur avocate, dénonce « des actes odieux démontrant la perversité du chef de la communauté ».

Nées dans le groupe, les deux victimes n'ont eu que leur tortionnaire comme repère parental. En effet, dans cette communauté dissidente de la Famille [un groupe dont l'existence a été révélé par Le Parisien en 2020] les adeptes vouent leur vie à la collectivité et à ses croyances mélangeant christianisme et judaïsme. Pour éviter de les détourner de leur dévotion, mais aussi pour les maintenir sous emprise, les enfants sont arrachés à leurs

parents dès leur plus jeune âge et élevés en commun dans une nurserie ».

Selon Anne-Claire Le Jeune, leur avocate, « on a nié à ces enfants toute dignité humaine et ils étaient totalement sous emprise, comme les autres membres de la communauté ».

Aujourd'hui les deux frères ont besoin d'être reconnus comme victimes. ■

(Sources : Actu, 05.10.2021 & Le Parisien 04.10.2021)

Une enfance brisée par des coups et des brimades ■ France

■ Joseph Fert, 31 ans s'exprime sur son enfance et une partie de son adolescence passée dans la communauté religieuse de Malrevers (Haute-Loire). Dix-huit ans après être sorti du groupe, il raconte le calvaire qu'il a vécu durant 13 ans, évoquant des actes de torture et de barbarie à son encontre.

Dès l'âge de 5 ans il se souvient avoir été battu pour avoir écrit le mot crotte en classe. Albert, le chef de la communauté, alors

trop âgé, le fera rosser par son bras droit et futur successeur Joël Fert qui deviendra aussi le tortionnaire de Joseph.

D'après Joseph chaque bêtise ou erreur était immédiatement sanctionnée par des coups de poing, coups de pied ou coups

>>>

>>>

de bâton suivis de la « réelle punition ». Il se rappelle avoir été mis à l'isolement pendant plusieurs jours au sous-sol, parfois dénudé pour qu'il ait plus froid. Une autre punition consistait à rester agenouillé pendant des heures dans des graviers en portant à bout de bras des boules de pétanque sans bouger sous peine d'être battu.

Le plus souvent c'était Joël Fert qui administrait les corrections, mais il était courant que d'autres adultes le fassent aussi.

Malgré cela, il ne songeait pas à quitter la communauté, jusqu'à 2003 où tout bascule. Les maltraitances subies par son cousin Franck au sein du groupe sont repérées et signalées par une enseignante du collège où il est scolarisé. Son témoignage mènera à l'ouverture d'une

enquête. Afin d'éviter des ennuis, les dirigeants de la communauté décident d'exclure tous les membres susceptibles de témoigner en leur défaveur. Joseph, son frère et son père sont chassés du jour au lendemain. Alors âgé de 14 ans, Joseph ne s'installe pas avec son père, mais choisit d'être accompagné par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Il sera placé dans plusieurs familles différentes jusqu'à sa majorité. Pour s'assurer qu'il gardera le silence, Joël lui a rendu visite à Dijon où il habite afin qu'il modifie son témoignage. Il a obtempéré. Leur mère restée dans le groupe en sortira quelques mois plus tard

Mais vivre hors de la communauté est très difficile. Coupés du monde extérieur, ses membres ne possèdent aucun bien, tout est mis en commun. Tous les adultes sont considérés comme des oncles ou

des tantes par les enfants qui sont séparés de leurs parents et élevés ensemble. Jusqu'au CM2 l'école est dispensée au sein du groupe. Les enfants ne sortent qu'à partir de la sixième pour aller au collège. Quant aux adultes ils travaillent six jours sur sept pour la société de textile Interstyl qui produit des vêtements haut de gamme pour le marché du luxe.

Aujourd'hui Joseph se reconstruit, mais les stigmates de son enfance sont encore bien présents et pour éviter d'y penser il se noie dans le travail et les activités. Sans l'enquête sur la Famille, une communauté liée à celle de Malrevers, publiée dans le *Parisien* en 2020 par Nicolas Jacquard, Joseph aurait gardé tout cela pour lui. ■

(Source : France 3 Régions, 07.10.2021)

Les Brigandes

Dissoudre n'est pas disparaître ■ France

■ C'est par l'intermédiaire d'un communiqué que le groupe de musique aux accents xénophobes Les Brigandes a annoncé sa dissolution. Derrière ce groupe se cache une communauté sectaire basée à la Salvat-sur-Agout dans l'Hérault avec à sa tête Joel Labruyère. Le groupe fait l'objet de plusieurs plaintes.

Le groupe explique arrêter sa carrière à cause de « la diabolisation » et des « censures successives ». Mais aussi parce que ses possibilités de concerts se sont réduites car il ne souhaite pas se soumettre aux « exigences de la mascarade sanitaire ». Le groupe a dans ses chansons

défendu un discours xénophobe, ouvertement d'extrême droite avec un fond toujours présent de complotisme.

La communauté de la Rose et de l'épée dont font partie Les Brigandes s'est formé derrière Joel Labruyère, personnage bien

connu notamment de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Labruyère et la communauté font l'objet de nombreuses plaintes de la part d'anciens adeptes, notamment pour travail dissimulé. Le gourou est aussi sous le coup

>>>

>>>

d'une enquête dans une affaire d'assassinat en Belgique¹. De nombreux témoignages d'anciens membres montrent l'emprise de Labruyère et le fonctionnement sectaire du groupe.

Cette dissolution ne semble pourtant pas rimer avec disparition et arrêt des projets. En effet, dans son communiqué le groupe indique vouloir se réorganiser sous forme « d'un réseau plus dispersé et moins visible pour s'adapter aux temps

difficiles à venir ». Pour maître Rodolphe Bosselut, avocat de plaignants, cette dissolution n'est rien d'autre qu'un effet d'annonce et le groupe continue d'agir et de mettre sous emprise dans une communauté encore plus fermée qui facilite les dérives sectaires. Comme le précise, Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi au micro de *France Bleu Hérault* : "Quand un mouvement est inquiété par les forces de police, c'est une façon de se protéger. Beaucoup de mouvements sectaires ont

annoncé une dissolution, mais on les retrouve sous une autre apparence. Il n'y a pas de cassure totale du mouvement ». ■

(Sources : Marianne, 24.09.2021 & France 3 Occitanie, 28.09.2021 & Midi Libre, 05.10.202 & France Bleu Hérault, 08.10.2021)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Ouverture d'une enquête pour assassinat* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/ouverture-dune-enquete-pour-assassinat/>

2. Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur Les Brigandes : <https://www.unadfi.org/mot-clef/les-brigandes/>



Recherche des victimes potentielles d'un ancien « grand prêtre » raëlien ■ Canada

■ La Section des agressions sexuelles du Service de police de la Ville de Montréal a lancé un appel pour retrouver des victimes d'un ancien « grand prêtre » du Mouvement raëlien accusé d'agressions sexuelles dans les années 90.

Les enquêteurs cherchent à identifier des victimes potentielles suite à l'accusation d'agression sexuelle par une ancienne membre de la secte.

Le suspect dans cette affaire est Bobby Poitvin, 57 ans. Il se fait appeler Lear (Raël à l'envers) et a comparu le 26 juillet 2021 pour des agissements qui se seraient déroulées entre 1990 et 2000. Un ancien fidèle de Raël l'avait également accusé de solliciter d'importantes contributions financières, ce qui serait corroboré par son train de vie particulièrement aisé (il

est propriétaire de plusieurs immeubles et roule en Ferrari).

Dans cette période, Bobby Poitvin avait donné plusieurs interviews comme « grand prêtre » du Mouvement raëlien, dont il est adepte depuis l'âge de 14 ans. Il s'était également présenté comme porte-parole de Raël lors d'une manifestation contre le « racisme antisectes ». Bobby Poitvin nie les accusations à son encontre comme il refuse de s'exprimer quant au lien possible entre les accusations et les conflits internes qui déchirent la secte depuis plusieurs années.

Le mouvement raëlien reste néanmoins actif dans le monde, en particulier au Québec. Ses adeptes croient que des extra-terrestres sont les créateurs de l'homme et que Raël est leur prophète. De son vrai nom Claude Vorilhon, Raël affirme avoir vu en 1973 ses premiers extra-terrestres qui l'auraient emporté dans leur soucoupe volante et opéré du cerveau pour le rendre supérieurement intelligent. ■

(Sources : La Presse-Montréal, 18.10.2021 ; CTV News, 18.10.2021)

La nation virtuelle ne verra pas le jour dans le monde réel

■ France

■ **One Nation, un mouvement conspirationniste lié « aux citoyens souverains », a vu la promesse de vente du terrain où il projetait de s'établir annulée suite au droit de préemption exercé par la société d'aménagement foncier et d'établissement rural d'Occitanie (Safer).**

Les circonstances de l'affaire

Né à la faveur de la pandémie, le mouvement One Nation, projetait de s'installer dans un domaine de 200 hectares situé dans la commune de Sénaillac-Lauzès (46), comprenant un logis du 18^e siècle, une ancienne chapelle, une métairie et de nombreuses dépendances.

Baptisé One Lab, le projet avait pour objectif de fonder un lieu autogéré, une « oasis » et un « laboratoire du monde nouveau » œuvrant pour « l'émancipation et déconstruire les vieux schémas ». Ses fondateurs, Alice Pazalmar et Sylvain « Outlow » espéraient y accueillir à terme 200 personnes, spécialement des familles, des artistes, des thérapeutes holistiques.

Pour mener à bien son projet le couple a créé un fond de dotation, Labolib, puis a lancé au début du mois de septembre une cagnotte sur le site Helloasso sur lequel il expliquait : « ce financement participatif est ouvert pour libérer ces 200 hectares et transformer la notion de propriétaire en Gardiens de la Terre ». Mais le 7 octobre les équipes d>Helloasso ont décidé de suspendre la cagnotte suite à plusieurs signalements. En un

mois 270 000 € sur les 750 000 nécessaires avaient déjà été récoltés grâce aux dons de 650 participants. Après ce revers les membres du réseau avaient été incités à verser des dons directement sur un compte Iban.

L'installation du groupe dans le village était loin de faire l'unanimité en raison de son caractère sulfureux et des vues de sa fondatrice sur la mairie en 2026. Christophe Bénac, le maire de Sénaillac-Lauzès, a monté un comité de vigilance avec dix autres maires des communes voisines. Les habitants du village ont, quant à eux, lancé une pétition contre le projet sur le site Change.org. Elle a recueilli plus de 1 500 signatures en deux semaines. Ils craignaient que l'installation du collectif attire beaucoup de monde dans leur village ne comptant qu'une centaine d'habitants et que des proches déjà enclins au complotisme le rejoigne. Le député (Les Républicains) du Lot Aurélien Pradié s'est aussi mobilisé en adressant une lettre alarmiste au ministère de l'Intérieur.

Qu'est-ce que One Nation ?

Né en 2020, sous l'impulsion d'Alice Pazalmar et Sylvain

« Outlow », respectivement Alice Martin Pascual et Sylvain Charles de leur vrais noms, One Nation est un réseau complotiste et antisystème, aux objectifs politiques, qui mélange idées New age et thèses proches de celles des Êtres souverains. Les membres de ce mouvement né aux États-Unis dans les années 1970 refusent toute légitimité à l'État fédéral.

N'obéissant qu'aux « lois naturelles », ses membres rejettent « toute forme d'autorité illégitime » et prônent la « désobéissance créative ». Bien que prônant des valeurs attirantes comme la non-violence, le retour à la nature ou le rejet de la société de consommation, One Nation inquiète car ses idées anti-système risquent « d'instaurer une frontière plus qu'étanche entre la communauté et la société civile », explique Valérie Igounet, historienne et directrice adjointe de Conspiracy Watch.

Le groupe est surtout actif et bien organisé sur le réseau Telegram où il compte 3 819 abonnés. Ils échangent sur différents canaux des contenus conspirationnistes, mais aussi sur la déscolarisation des enfants, sur l'organisation

>>>

« d'ateliers souveraineté », ou sur le développement d'autres « oasis » dans divers lieux en France.

C'est grâce à ce réseau virtuel, dont elle était membre, que Lola Montémaggi avait été mise en relation avec Rémy Daillet, l'instigateur de l'enlèvement de Mia au printemps 2021. « Il y a une convergence entre le discours antirépublicain de Rémy Daillet et les ambitions sécessionnistes des groupes comme One Nation » explique l'Union de défense de la Famille et de l'individu (Unadfi). « On y trouve cette idée de vivre hors des règles de la République, de créer des États dans l'État. »

Au départ virtuel, le groupe commence à s'organiser en dehors des réseaux sociaux. Alice Pazalmar est par exemple intervenue aux côtés d'autres conspirationnistes lors d'une « université citoyenne » et a été invitée par la Youtubeuse complotiste Chloé Frammery, qui dit admirer cette « gardienne de la souveraineté ».

Qui sont les fondateurs de One Nation ?

Alice Martin Pascual, et son compagnon Sylvain Charles, en rupture avec les lois de

la république, vivent dans un fourgon sans plaques minéralogiques avec les deux enfants déscolarisés d'Alice. Anti masques et antivax, les deux se mettent régulièrement en scène dans des vidéos. Sylvain Charles filme ses confrontations avec divers représentants de l'Etat, dont les forces de l'ordre.

Mais la figure de proue du mouvement est Alice Pazalmar. Covidosceptique, antivax et adepte de diverses théories du complot, elle s'estime en « sécession » de la société et pour s'en désolidariser a brûlé son passeport en juin 2021.

Elle a longtemps animé une page Facebook, où elle évoquait notamment les questions d'éducation à domicile. Sa chaîne YouTube « ¿ Pourquoi Pas ? », lancée fin 2018 compte 34 000 abonnés. Si sa page Facebook a été fermée au printemps 2021, ses vidéos permettent de suivre sa lente dérive, de la critique de la société de consommation à sa décision de désobéir et de devenir une « guerrière ».

Epilogue

Finalement, le couple et les trois autres personnes qui

participaient à l'achat de la propriété ont abandonné le projet et fin octobre, ils annonçaient que les 650 donateurs de la cagnotte, ainsi que les autres, seraient remboursés « jusqu'au dernier ». Le fonds de dotation sera dissous et son compte en banque fermé.

Ce n'est pas la première fois que le caractère rural du Lot attire des communautés en rupture avec la société. Mais dans le cas de One Nation l'inquiétude vient du fait qu'il s'agit « d'un mouvement contestataire, qui appelle à la désobéissance civile, sur fond de dérive sectaire et d'orientation mystique » selon les autorités publiques.

Interrogée sur le sujet, la représentante d'Info secte Midi-Pyrénées Simone Risch s'inquiète de la mouvance complotiste qui constitue une grande partie des demandes d'aide reçues par l'association. Selon elle cette mouvance représente un « risque notamment pour les enfants qui pourraient se retrouver coupés du monde ». ■

(Sources : CNews & France3 Région 28.09.2021, La Dépêche 29.09.2021, Le Monde 18.10.2021 La Dépêche, 22.10.2021 & Marianne 29.10.2021)

Régèrère

L'enquête sur Thierry Casasnovas aux mains d'un juge

■ France

■ Le Parquet de Perpignan a saisi un juge et ouvert une information judiciaire dans l'affaire Thierry Casasnovas, sur la base d'au moins trois motifs différents : abus de faiblesse, pratiques commerciales trompeuses et exercice illégal de la profession de médecin. Le gourou du cru avait fait l'objet de plus d'une centaine de signalements et de témoignages de personnes ayant vu leur état de santé se détériorer après avoir suivi ses conseils.

>>>

>>>

Jean-Baptiste Cesbron, avocat de l'Union nationale des Associations de défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (Unadfi), constate que pour cette affaire une simple enquête préliminaire n'était pas suffisante et se félicite que les moyens d'instruction désormais plus conséquents permettent d'approfondir l'enquête. L'avocat rappelle que plusieurs plaintes ont été déposées notamment une émanant de l'Unadfi pour « pour abus de faiblesse, exercice illégal de la médecine, de la pharmacie, et mise en danger délibérée, et non-assis-

tance à personne de danger ».

Thierry Casasnovas a plus de 550 000 abonnés sur YouTube et le cumul de ses vidéos culmine à plus de 80 millions de vues. Il y dispense des conseils de santé basés sur le crudivorisme et un retour à la nature alors qu'il n'a aucun bagage scientifique et médical. Il était depuis plusieurs années la personne la plus signalée auprès de la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Son discours peut conduire à une emprise et surtout représente un danger lorsqu'il incite les malades à stopper leurs

traitements médicaux pour suivre uniquement ses conseils.

Sa chaîne YouTube mais aussi ses divers autres business lucratifs (formation, vente d'extracteurs) ont permis à son entreprise de générer un bénéfice de 645.812 euros en 2019. Si depuis juin 2021 sa chaîne YouTube n'est plus active il semble poursuivre son action sur la messagerie Telegram. ■

(Sources : France Bleu Roussillon, 21.10.2021 & Le Figaro, 21.10.2021 & Marianne, 21.10.2021 & LCI, 22.10.2021)

1. Lire l'ensemble des articles sur Régénère sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>



L'inquiétante évolution du collectif Réinfocovid ■ France

■ Au départ simple site internet présenté comme « une initiative collégiale de soignants, médecins, chercheurs et universitaires » opposés aux mesures sanitaires, Réinfocovid s'est mué en projet de société sur le point de trouver sa concrétisation dans la fondation d'une communauté dans l'Aveyron.

Maximilien et Marie, un couple de la région lilloise parents de 3 enfants, envisagent d'abandonner maison et emploi pour s'y installer. Ils ne sont pas les seuls à avoir amorcé un tel changement de vie. Les positions de plus en plus radicales du groupe inquiètent les autorités, dont la Mission interministérielle de Vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Fondé en octobre 2020 par Louis Fouché, médecin réanimateur-anesthésiste à l'hôpital de la Conception à Marseille, Réinfocovid revendique 3000

soignants dans ses rangs. Son discours mêle des idées anxieuses sur le vaccin anti-Covid et les mesures sanitaires, des croyances ésotériques et des concepts écologiques.

Le mouvement qui a des liens avec l'Anthroposophie et le mouvement écologiste Colibris, dont était membre Louis Fouché, aurait pour but d'aider les citoyens à « questionner, comprendre, sortir de la peur et agir ».

Louis Fouché s'est fait connaître en 2020 par des vidéos ironiques sur la pandémie. Contestant sa réalité, en août 2020 il appelle ses

confrères à se réunir contre les « lois liberticides ». Le 6 octobre il lance le site Réinfocovid.fr. Il crée même un « conseil scientifique indépendant » qui n'a de scientifique que le nom selon Louise, une avocate qui a connu le mouvement à ses débuts.

Au sein du mouvement se côtoient des médecins aux idées complotistes, des naturopathes, des acupuncteurs..., vite rejoints par des adeptes de QAnon, des « êtres souverains », des partisans de la mouvance New Age. Ils partagent sur le groupe privé Discord du mouvement des idées

>>>

>>>

conspirationnistes, bien loin de la prudence affichée en public par Louis Fouché. Venue au départ pour trouver des réponses à ses inquiétudes, Louise a stoppé tout contact lorsqu'elle a vu le groupe basculer dans une paranoïa conspirationniste et des gens « se faire laver le cerveau en un rien de temps ».

C'est ce qui est arrivé à Maximilien et Marie, éduqués et bien intégrés, que les idées complotistes ont progressivement isolés de leurs proches. Leur famille ne comprend pas le rapprochement avec le groupe même s'il peut s'expliquer par plusieurs facteurs. La femme démoralisée par la crise sanitaire et le mari par son échec aux élections municipales de leur bourgade, trouvent le discours « rassuriste » de Fouché séduisant et la mission qu'il leur confie à l'automne 2020 valorisante. Après une rencontre en personne avec ce dernier, le mari devient responsable de la communication du groupe et sa femme du développement national du collectif. Ils sont très investis, elle a créé des antennes locales sur tout le territoire et un groupe Discord dédié à son expansion, tandis que lui s'occupe

du site internet RéinfoCovid.fr et de l'association Réinfo Liberté domiciliée chez lui. Créée en avril 2021 cette association « récolte des fonds pour financer les besoins de Réinfo Covid ».

L'afflux de nouveaux membres au début de l'année 2021 oblige Louis Fouché à réorganiser le mouvement en cercles concentriques sur le modèle des Colibris. Le plus haut échelon, constitué d'une vingtaine de personnes de confiance, est regroupé dans le « cercle cœur ». Si tout le monde est placé sur le même plan en apparence, c'est Louis Fouché qui gère tout selon Terry un ancien membre du cercle. Ce noyau dur d'adeptes, qui aspire à être le moteur d'un « nouveau modèle de société », se réunit chaque lundi en visioconférence pour discuter des orientations du groupe et partager des idées sur le « déferlement totalitaire ».

C'est pour atteindre cet objectif que le couple et d'autres adeptes envisagent de s'installer dans la résidence secondaire d'un autre personnage clé du mouvement, le médecin Olivier Soulier. Connu depuis longtemps dans la sphère alternative, ce médecin de Marcq-en-Baroeul (59) spécialisé dans la

« médecine du sens », inspirée de la médecine nouvelle de Hamer, a rencontré Maximilien et Marie lors d'une réunion organisée par RéinfoCovid en janvier 2021. Depuis lors il s'investit dans le mouvement, incitant même dans une vidéo récente à faire des dons pour Réinfo Liberté.

Située à Saint-Cyprien-sur-Dourdou dans l'Aveyron, sa propriété semble l'endroit idéal pour concrétiser la création de l'écolieu que Louis Fouché souhaite créer pour rassembler ses adeptes autour de « valeurs écologiques et sociales communes » en rupture avec le système.

Si initialement Fouché incitait le collectif à « combattre le système de l'intérieur » en soutenant par exemple les listes « Un nôtre monde » aux élections régionales de 2021, son discours semble de plus en plus marqué par la rupture et se radicalise depuis son départ de la Conception en juillet 2021. Bien qu'il prône la non-violence, il explique « qu'il faut bien que ceux qui n'arrivent pas à rester dans la non-violence, fassent quelque chose », ce qui peut inquiéter. ■

(Source : [Le Monde Magazine](#), 16.10.2021)

Scientologie

Promotion scientologique sur TikTok ■ Canada

■ Sur TikTok une utilisatrice Canadienne a posté une vidéo où elle est en train de remplir le questionnaire du test d'introduction à la Scientologie. La vidéo est devenue virale et avait été visionnée plus de 2,5 millions de fois à la fin septembre 2021. L'organisation assure que cette promotion a poussé des centaines de personnes à rejoindre ses rangs.

>>>

>>>

Ce test est aussi baptisé l'Oxford Capacity Analysis (OCA) entretenant ainsi une confusion possible avec l'université d'Oxford. Il permet à l'organisation de recruter de nouveaux adeptes en évaluant leur état émotionnel et en précisant les aspects de leur vie qui pourraient être améliorés par les cours de l'organisation.

Les différentes branches de la

Scientologie dans le monde ainsi que de nombreux adeptes ont repartagé la vidéo. Une adepte de la branche allemande a concédé que suite à cette vidéo le groupe avait reçu des centaines de tests notamment en Europe. *The Telegraph* précise toutefois que cette information n'a pas pu être vérifiée.

Pour Chris Shelton, ancien

membre de haut rang de la Scientologie, ce test est une "pure absurdité" servant à déceler dans la personne la vulnérabilité qu'elle ne peut guérir et à l'exploiter. Pour lui c'est ainsi que commence "le voyage dans le terrier de la Scientologie" ■

(Source : *The Telegraph*, 29.09.2021)

Témoins de Jéhovah

Non-lieu en faveur des Témoins de Jéhovah ■ Belgique

■ **Le 5 octobre 2021, la chambre du conseil de Bruxelles a prononcé un non-lieu en faveur de l'ASBL Témoins de Jéhovah poursuivie depuis trois ans dans le cadre d'une enquête pour « non-divulgation organisée » d'abus sexuel.**

La Cour a estimé qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes de dissimulation de crimes et que ceux-ci s'étant déroulés dans la sphère intra-familiale, ils ne pouvaient être imputés à l'ASBL.

Une enquête avait été ouverte en 2018 par le parquet fédéral après que plusieurs victimes abusées sexuellement au sein de la communauté et le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (Ciaosn) aient signalé dans les médias que l'organisation de Témoins de Jéhovah ne dévoilerait pas à la police les abus sexuels se déroulant en son sein et tiendrait des procès internes. Malgré une perquisition au siège social de l'ASBL en avril 2019, et bien que la chambre du conseil ne mette pas en doute la qualité

des témoins, il a été impossible de prouver les faits.

Kerstine Vanderput, directrice du Ciaosn, explique : « Notre cadre légal nous obligeait à transmettre les pièces à notre disposition au parquet fédéral quand celui-ci a ouvert son enquête. » Concernant le nombre de victimes, la directrice préfère ne pas se prononcer afin de garantir leur anonymat et leur sécurité, mais précise que le centre est toujours sollicité sur cette problématique.

Une partie des témoignages de victimes avaient été reçus par l'association Reclaimed Voices Belgique. Son coordinateur, Patrick Haeck, se souvient avoir entendu des dizaines de victimes à l'époque. Lui-même ex-Témoin de Jéhovah faisait partie des « anciens » qui présidaient les «

comités judiciaires ». Le jour où il a voulu dénoncer un pédophile qui avait fait 10 victimes, il a été menacé d'être déchu de ses responsabilités. Après cela il a quitté l'organisation.

Selon lui, les agresseurs sont protégés par le fait que la victime doit prouver qu'elle a crié pendant l'agression pour ne pas être considérée comme consentante, et par l'obligation de produire deux témoins des faits. Il estime que « chaque congrégation a au moins un abuseur dans ses rangs ».

En réaction à cette affaire, les Témoins de Jéhovah ont lancé, en juin 2021, une action civile en diffamation contre le Ciaosn, dont la première audience devrait se tenir le 5 mai 2022. Par ailleurs, l'Asbl est citée à comparaître

>>>

>>>

le 30 novembre 2021 devant la cour d'appel de Gand, suite à sa condamnation en première

instance pour incitation à la discrimination et à la haine ou à la violence contre d'anciens

membres de la communauté. ■

(Sources : Sud Info, 21.10.2021 & Le Soir, 22.10.2021)

Des victimes d'abus sexuels chez les Témoins de Jéhovah dénoncent l'omerta de l'organisation ■ France

■ Au cours d'une enquête de plusieurs semaines sur les abus sexuels au sein des congrégations Témoins de Jéhovah, le journal *Néonmag* a pu mener un début de recensement du nombre de victimes présumées en France et en a déjà dénombré 47. Le journal a donné la parole à plusieurs victimes et explique les raisons pour lesquelles très peu d'entre elles dénoncent les abus subis.

Yannick, 51 ans, a été abusée en 1968 à l'âge de 13 ans par un responsable de sa congrégation avec lequel elle faisait du porte-à-porte. Lorsqu'elle a dénoncé son agresseur à sa mère, puis aux Anciens qui l'ont convoquée devant le tribunal interne du groupe, personne ne l'a crue. Pire, elle a été punie et isolée, durant toute une année, des autres membres lors des réunions. La punition levée, elle a dû reprendre le porte-à-porte avec son agresseur qui a recommencé ses abus jusqu'à ce qu'il déménage.

Nés au sein des Témoins de Jéhovah, Michel, 50 ans, et son frère aîné, auraient subi les agressions répétées d'un ami de leurs parents pendant des séances de footing. Après plusieurs mois de silence, leur mère qui avait des doutes obtient les aveux de son frère. Elle prévient les Anciens qui réunissent un comité judiciaire au cours duquel les deux frères sont confrontés à leur agresseur. Personne n'a déposé plainte, pas même les parents. Mais le

drame ne s'arrête pas là : un soir Michel découvre que son frère reproduit les viols sur sa petite sœur. Cette nouvelle n'éclatera que lorsqu'elle s'adressera aux Anciens, mais là encore rien ne s'est passé. Michel quant à lui, aujourd'hui suivi en thérapie, a déposé plainte en 2018 malgré la prescription des faits.

Madeleine, 40 ans, n'avait que cinq ans quand elle, sa sœur (trois ans) et son frère (deux ans) ont été agressés par le mari d'un couple d'amis de leur parent auquel ils avaient été confiés. Après les avoir isolés dans sa chambre, l'homme leur a montré des images pornographiques puis a touché le sexe de sa petite sœur. Voyant que Madeleine était en colère il la met à la porte avec son frère. Affolée, l'enfant cherche de l'aide, mais lorsqu'elle revient son frère n'est plus là. L'homme l'a fait entrer dans sa chambre. Trois ans plus tard, Madeleine et sa sœur devront faire face à trois Anciens lors d'un comité judiciaire ; leur agresseur s'est

vu retirer ses responsabilités d'assistant ministériel mais aucune plainte n'a été déposée et durant des années les enfants ont croisé leur agresseur lors des réunions hebdomadaires de leur congrégation.

Néonmag a aussi relevé une affaire jugée en 2016 par le tribunal de Bordeaux. Deux sœurs avaient porté plainte contre deux membres de leur communauté qui avaient abusé d'elles. Là aussi un comité judiciaire a été convoqué. L'un des deux agresseurs, un simple fidèle, a été exclu, tandis que l'autre, démis de ses responsabilités au sein du groupe, a pu rester. Les deux hommes ont été condamnés à trois ans de prison ferme dont un avec sursis.

Mais il est rare que ce type d'affaire aille jusqu'au tribunal. En effet la pression et le conditionnement des membres est tel qu'il est difficile pour les victimes de dépasser leur peur du « monde » considéré comme satanique pour chercher de l'aide à l'extérieur.

>>>

>>>

En outre prouver une agression devant le comité judiciaire est très difficile car les victimes doivent produire deux témoins oculaires des faits pour que leur déclaration soit prise en compte. Les directives écrites de l'organisation indiquent que les accusations d'abus sexuel doivent d'abord être signalées au « bureau de filiale » et que « la dénonciation de ces abus aux autorités est laissée à la libre appréciation des victimes ». Mais pèse toujours sur les adeptes, y compris les victimes, le risque de l'excommunication, sanction très lourde par l'isolement social qui en résulte.

« En France, le silence sur des abus sexuels sur mineurs au sein des Témoins de Jéhovah demeure. À croire que notre pays serait épargné par ce fléau international » déplore l'Unadfi dans un article paru sur son site en juin 2021. Pourtant, au niveau international les chiffres sont effarants. En Australie 1800

victimes ont été dénombrées par la Commission Royale, tandis qu'aux Pays-Bas 292 ont été recensées par l'association Reclaimed Voices. En Belgique cette même association et le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) ont recueilli 287 témoignages.

Pressé de toutes parts, l'organisation a été obligée de réagir en 2019 en affirmant que « les Témoins de Jéhovah ont en horreur les abus sur enfants, et les considèrent comme des actes pénalement répréhensibles. » Mais Christian, un adepte à la marge du groupe, est affirmatif : « personne n'ira prévenir les autorités de la République en cas d'abus sur mineurs ». Protéger la réputation du mouvement est prioritaire.

L'omerta au sein des Témoins de Jéhovah est tellement forte que l'article de Néon n'évoque probablement que la partie émergée de l'iceberg. Pour

l'instant, « la justice traite ces cas comme des faits de viol en omettant le caractère sectaire dans lequel il a lieu » déplore Charline Delporte, présidente du Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (Caffes), qui a recensé 20 victimes. Fatiha Wycisk a recueilli 15 autres témoignages.

A l'issue de son enquête, Néon a transmis les chiffres à la Miviludes. « Si les faits racontés sont susceptibles de relever d'une infraction pénale, nous sommes tenus, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, de les signaler aux autorités compétentes » a répondu la mission.

Sollicités dans le cadre de l'enquête, les Témoins de Jéhovah ont renvoyé les journalistes vers des documents consultables en ligne. ■

(Source : Neonmag, 04.10.2021)

Développement personnel

Sois heureux et tais-toi ■ France

■ A vouloir absolument atteindre le bonheur et la perfection, ne risque-t-on pas plutôt de développer anxiété et complexes ? C'est la thèse de l'ouvrage *Happycratie*¹, publié en 2018, qu'Eva Illouz, sociologue franco-israélienne, a coécrit avec Edgar Cabanas, docteur en psychologie. Le livre dessine le pont qui relie développement personnel, injonction au bonheur et morosité.

Happycratie est le premier ouvrage de critique sociologique à s'attaquer au développement personnel en tant qu'idéologie. Car ce qui se présente comme philosophie du bonheur se révèle être en réalité une industrie du bonheur, qui produit frustration et complexes chez les personnes qui s'y intéressent ou s'y consacrent, notamment chez les adolescents.

Cette industrie est décrite comme tyrannique, puisque la personne en quête du bonheur se retrouvera noyée sous les objectifs et les injonctions. Le néologisme « happycondriaques », formulé par les auteurs, vient caractériser

ces personnes qui sans cesse cherchent à corriger leurs défauts, à s'améliorer toujours plus. Les rayons de librairie, envahis de guides et de méthodes pour atteindre l'épanouissement, profitent de cette idéologie florissante : c'est un marché qui rapporte.

Les auteurs notent également combien cette idéologie tient du narcissisme. La quête du bonheur, dans le cadre du développement personnel, ne peut servir que les intérêts de l'individu. Travailler dur, être résilient, fournir tous les efforts nécessaires : atteindre la perfection est une affaire

de responsabilité personnelle. L'échec de l'autre est dès lors perçu comme une défaite qui lui incombe, et non plus comme le résultat de désavantages sociaux ou simplement comme propre à « la dimension tragique [de la] vie humaine ». Et c'est ainsi que, selon les auteurs du livre, le « rêve du néolibéralisme » est exaucé. ■

(Source : Le journal Toulousain, 05.10.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi la note de lecture sur l'ouvrage d'Eva Illouz : <https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2019/04/Happycratie-comment-l'industrie-du-bonheur-a-pris-le-contrôle-de-nos-vies.pdf>

Mouvance Protestante

La face cachée d'une église québécoise ■ Canada

■ *Radio Canada* a donné la parole à plusieurs ex-fidèles de l'Eglise du révérend Paul Mukendi. Entre manipulation, emprise et exigences financières, les témoignages montrent le vrai visage de celui qui dirige le Centre évangélique Parole de vie à Québec. Pour rappel le pasteur a été reconnu coupable d'abus sexuels et des procédures judiciaires à son encontre sont encore en cours, notamment pour fraudes fiscales.

>>>

>>>

Les témoins montrent comment la question financière est très présente au sein du groupe. En plus de la dîme et des offrandes du dimanche, le pasteur émettait des appels de fonds pour divers motifs, trop réguliers aux dires des ex-adeptes. De plus, la hiérarchie du groupe faisait sentir aux adeptes que si leurs dons n'étaient pas suffisamment élevés, ils ne seraient pas bénis. Le plus souvent les fidèles ne savaient pas forcément où allaient leurs dons. Paul Mukendi prétendait souvent que ces dons servaient à la construction d'une megachurch mais le projet ne s'est jamais concrétisé. En réalité, ces demandes d'argent auraient

pu servir à financer le train de vie du pasteur.

Cet encouragement constant à donner dans certains mouvements évangéliques est dû à la théologie de la prospérité¹. Depuis plus de 10 ans, l'organisation Info-secte a reçu des dizaines de signalements sur le groupe de Paul Mukendi et notamment sur ses différentes pressions financières. Pour Mike Kropveld, directeur d'Info-secte, ce qui se passe dans cette église est inquiétant car les appels reçus font aussi état d'abus sexuels et de ruptures avec les familles et les proches. En effet, le groupe n'hésite pas à diaboliser l'extérieur pour que les adeptes ne suivent que la parole du pasteur.

Lorsque l'individu souhaite partir le groupe essaye de l'isoler et de le faire passer pour le méchant. Pourtant certains, comme les ex-adeptes qui témoignent pour *Radio Canada*, ont réussi à en sortir. Ils sont considérés comme des « traîtres » et certains ont reçu des menaces et des intimidations.

Il semble que malgré les déboires judiciaires du pasteur certains de ses proches continuent de faire tourner l'organisation et les pratiques mises en place par Paul Mukendi semblent perdurer. ■

(Source : *Radio Canada*, 19.10.2021)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *L'évangile de la prospérité* <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/l-evangile-de-la-prospereite/>

Une secte qui prêche la perte de poids ■ Etats-Unis

■ Le documentaire *The Way Down : God, Greed and the cult of Gwen Shamblin*¹ retrace l'histoire depuis sa création de Remnant Fellowship, une communauté fondée par Gwen Shamblin en 1999, dans le Tennessee, dont la doctrine relie le sacré à la perte de poids.

Les trois premiers épisodes, diffusés sur HBO à la rentrée 2021, retracent la montée en popularité de Shamblin dans le milieu évangélique, le rayonnement de ses enseignements bien souvent polémiques, et les accusations de maltraitance sur enfant portées à l'encontre du groupe. Gwen Shamblin décède dans un accident d'avion, alors que ces trois épisodes sont prêts : la productrice est dès lors approchée par d'anciens adeptes de Remnant Fellowship, prêts à té-

moigner de l'emprise exercée par Gwen Shamblin à travers son programme de « régime théologique », qui alliait pratique chrétienne et régime alimentaire. Le documentaire est alors rallongé de deux épisodes supplémentaires, s'interrogeant sur la nature du groupe : s'agissait-il d'une église, ou d'une secte ?

Prise de poids comme signe de manifestation du péché, pratique de l'instinctothérapie, récitation d'une prière spécialement élaborée pour atteindre la minceur :

Gwen Shamblin a créé une doctrine reliant explicitement la sainteté la perte de poids. Le début du documentaire révèle la façon dont Gwen Shamblin est parvenue à produire un message très impactant en lançant comme défi aux femmes de trouver leur véritable valeur à travers une alimentation contrôlée, régulée, tout en prêchant l'importance des valeurs du mariage et de la famille.

Néanmoins, comme le révèle la suite du documentaire, tout au long de ses vingt années d'exis-

>>>

>>>

tence, la doctrine et le fonctionnement de Remnant ont eu des conséquences néfastes sur certains de ses adeptes : troubles de l'alimentation et autres maladies mentales, isolation du monde extérieur, contrôle par la leader des finances des adeptes, contrôle sur leur situation amoureuse, leur rôle de parent, leur présence sur les réseaux sociaux... Chez Remnant, la surveillance du poids s'étendait à la surveillance de tous les autres domaines de la vie. L'église proposait en outre l'organisation de la scolarité à domicile des enfants ainsi qu'un

système de garde. C'est sur l'aspect de l'éducation des enfants que le documentaire prend une tournure autrement plus sombre : en 2003, un couple d'adeptes fut condamné à perpétuité pour avoir battu à mort leur fils de huit ans.

Certains membres rapportent que Gwen Shamblin leur enseignait à battre possédait un enregistrement audio où l'on entend la leader féliciter la mère du petit garçon –qui sera battu à mort- de l'avoir enfermé pendant trois jours dans une pièce avec rien d'autre qu'une Bible.

Dans une déclaration officielle, insérée à la fin du documentaire, le groupe Remnant nie catégoriquement s'être rendu coupable de maltraitance sur enfant, les affirmations du documentaire de « diffamatoires ». Par ailleurs, la fille de Gwen Shamblin a assuré qu'elle poursuivrait la mission de Remnant : aider les gens à développer une relation avec Dieu. ■

(Source : [The Guardian, 29.09.2021](#))

1. *La pente descendante : Dieu, l'Avarice et la secte* de Gwen Shamblin

Culte patriarcal et abus sexuels ■ Etats-Unis

■ 12 ex-adeptes de l'église évangélique Christ Church racontent dans *Vice* leur vie sous emprise.

Les « kirkers » (nom des membres de l'église aussi surnommée Mother Kirk) sont bien implantés dans la ville de Moscou dans l'Idaho. Forte de ses 900 fidèles, elle possède une maison d'édition et un collège privé en plus de ses structures religieuses. L'Eglise divise pourtant la population locale certains y voient un simple culte religieux et d'autres un culte patriarcal au sein duquel les femmes doivent être soumises et faire face à la discipline que ce soit à la maison ou à l'église.

A la tête du groupe, Douglas Wilson, un pasteur controversé, dirige le mouvement depuis plus de 40 ans. Ses ouvrages comportent des propos sexistes et d'un ton notoirement patriarcal, il

affirme que la manque d'autorité paternelle et de masculinité est à l'origine de nombreux problèmes comme notamment le « poison » de l'égalité des sexes. Pour lui « l'acte sexuel ne peut pas être transformé en une partie de plaisir égalitaire », car « l'homme pénètre, conquiert, colonise, plante » tandis que « la femme reçoit, se rend, accepte ». Il a aussi récemment fait l'éloge des faux passeports vaccinaux. Au fur et à mesure que Wilson a développé son mouvement il a exigé la soumission et la discipline de l'Eglise, et ceux qui ne s'y conforment pas sont fréquemment excommuniés et harcelés.

Les témoignages recueillis par

Vice permettent d'en savoir plus sur le fonctionnement du groupe et la vie de ses adeptes, notamment des femmes qui doivent s'en remettre aux dirigeants de l'église pour prendre des décisions, doivent obéir à leur mari et ne jamais dire non. Celles qui pourraient se rebeller contre cette doctrine peuvent être isolées voire violentées. Le webzine a aussi pu examiner des documents judiciaires, médicaux et commerciaux du groupe.

Une jeune femme raconte comment lorsqu'elle avait 16 ans, elle et sa mère se sont rapprochées de l'église Christ Church pensant que c'était une église comme une autre. Elle a rencontré au sein du collège

>>>

>>>

privé un jeune homme dont le père est diacre de Christ Church, qui l'a peu à peu contrainte à des rapports sexuels forcés déniaient son refus. Pensant qu'elle n'avait pas d'autre choix, elle l'a épousé quatre ans après son arrivée dans la ville. Son mari l'a violée à plusieurs reprises durant leur dizaine d'années de mariage, soit par la violence ou lorsqu'elle avait pris son somnifère. Elle en a parlé à une amie du groupe qui lui a confié subir la même chose.

A plusieurs reprises, elle a parlé à des pasteurs du groupe qui lui ont dit de ne pas signaler ces faits à la police, ni de se séparer de son mari arguant qu'une femme n'avait pas le droit de dire non à son mari. Finalement, elle a trouvé la force de divorcer et de quitter la communauté. Sa voiture est régulièrement vandalisée et elle doit faire face à de nombreuses insultes de la part de membres du groupe.

D'autres témoignages montrent la culture de la tolérance à l'égard des abus au sein de la communauté, le pasteur n'hésitant pas à intervenir auprès de la police lorsque des agressions sexuelles sont signalées aux autorités. ■

(Source : Vice, 26.09.2021)

Pour lire l'ensemble de cette enquête menée par Vice : <https://www.vice.com/en/article/m7ezwx/inside-the-church-that-preaches-wives-need-to-be-led-with-a-firm-hand> (en anglais)

Action collective autorisée contre le pasteur Claude Guillot ■ Canada

■ Claude Guillot, pasteur baptiste, est accusé d'avoir abusé physiquement et psychologiquement des enfants de l'école La Bonne Semence de Victoriaville et d'une école clandestine de Québec. Une décision rendue par la Cour d'appel du Québec a donné son feu vert à la constitution d'une action collective contre le pasteur, l'Église évangélique baptiste de Québec-Est, l'Église baptiste évangélique de Victoriaville et l'Association d'églises baptistes évangéliques au Québec.

Dans cette affaire la Cour supérieure avait estimé qu'une action collective n'était pas possible du fait des situations, des époques et des faits différents selon les plaignants. La juge avait recommandé des poursuites au civil à titre individuel. La cour d'appel a donc cassé ce jugement arguant de la présence d'éléments communs qui permettent de

facto la mise en place d'une action collective. En effet, les victimes reprochent toutes au pasteur Claude Guillot d'avoir commis des violences physiques et psychologiques à leur encontre alors qu'ils étaient mineurs et qu'il occupait une position d'autorité.

Dans cette affaire, les avocats des victimes affirment en outre que l'Église évangélique baptiste

de Québec-Est, l'Église baptiste évangélique de Victoriaville et l'Association d'églises baptistes évangéliques au Québec étaient au courant des violences commises par le pasteur mais qu'une culture du silence lui a permis de continuer son activité au détriment de la sécurité des enfants. ■

(Source : Le Devoir, 04.10.2021)

Pratiques
de soins non
conventionnelles

Nouveaux témoignages concernant le naturopathe Miguel Barthéléry ■ France

■ Le procès de Miguel Barthéléry, poursuivi pour exercice illégal de la médecine après le décès de deux de ses clients, a amené d'autres personnes à témoigner, dont des proches de personnes décédées qui avaient mis toute leur confiance dans les conseils du naturopathe.

>>>

>>>

Il y a Pascal, qui était atteint d'un cancer du foie mais qui dès sa première visite chez le naturopathe a décidé de ne pas donner suite : « Dès le premier rendez-vous, il m'a demandé d'arrêter tous les traitements, même ceux contre le diabète, car c'était chimique, et m'a promis que, si je l'écoutais, il allait vite régler tout ça. Je n'y ai pas cru. »

La mère de Pauline rapporte, elle, les étapes depuis la rencontre entre sa fille et Miguel Barthéléry jusqu'à son décès. Après un premier cancer en 2016, soigné dans le cadre d'un traitement classique, Pauline se tourne vers le naturopathe. Il lui fait acheter des extracteurs de jus qu'il vend lui-même, ainsi que des huiles essentielles vendues par la fille d'Irène Grosjean, dont il est un proche collaborateur. Quatre jours avant sa mort, Pauline pesait moins de 40 kg et se trouvait dans un état de fatigue extrême. Elle venait d'effectuer six jours de stage chez Miguel. Selon sa mère, « elle est morte de dénutrition au moins autant que du cancer. Je n'ai pas eu les moyens de prendre un avocat jusque-là. Mais je ne veux plus qu'il y ait d'autres victimes. »

Enfin, il y a la veuve de Simon, qui explique avoir eu l'impression que son mari s'était « enfermé dans une secte ». L'emprise s'est opérée dans un cadre intime,

à distance, et a mené au décès de Simon selon sa femme : « Je manquais de preuves car tout se passait en visio plutôt que par messages, mais je tiens ce naturopathe pour responsable de la mort de mon mari ». Atteint d'un cancer à la gorge qui avait récidivé, Simon avait arrêté de prendre ses médicaments, ne jurant plus que par le programme de Miguel Barthéléry. En détresse respiratoire quelques jours avant son décès, il se retrouve aux urgences, où on découvre que les métastases se sont multipliées. La veuve se désole que le naturopathe n'ait eu comme seule explication à apporter « que le corps travaillait et que le cancer était en train de sortir, que c'était normal. »

Certains patients défendent les méthodes de Miguel Barthéléry. L'un affirme que le naturopathe l'a sauvé alors qu'après un coma de deux mois en 2015, tout le monde était persuadé qu'il allait mourir. Et un autre affirme que « il n'impose pas d'arrêter les traitements classiques ».

Un ancien collaborateur décrit le type de relation que le naturopathe établit entre ses patients et lui : « [...] Irène ou Miguel promettent monts et merveilles. Mais c'est dangereux. Surtout que leur façon de faire est extrême. Miguel est très fermé sur la manière de s'alimenter, il n'a pas d'empathie.

Le patient n'a pas le droit de craquer. »

Le naturopathe n'a pas interrompu son activité ni cessé de rencontrer ses patients durant le procès. Il a poursuivi les consultations dans son cabinet à Cachan mais a également supervisé début octobre un séjour de cinq jours pour plusieurs dizaines de ses patients, dans les Hautes-Alpes, à Névache. Ce séjour était organisé en collaboration avec son mentor Irène Grosjean, qui est en train de lui transférer sa patientèle. C'est une véritable affaire de famille : la fille d'Irène vend des huiles essentielles conseillées par Miguel, tandis que son fils s'occupe de la gestion des locaux où les séjours sont organisés.

Le vendredi 15 octobre, Miguel Barthéléry a été condamné à deux ans de prison avec sursis pour exercice illégal de la médecine, et interdiction définitive d'exercer les métiers de naturopathe, de magnétiseur et de radiesthésiste. Il a fait appel de cette décision. ■

(Sources : Le Parisien, 14 & 15.10.2021 & AUFEMININ, 14.10.2021)

Pour aller plus loin écouter le Podcast du Parisien : <https://podcasts.leparisien.fr/le-parisien-code-source/202110181454-un-naturopathe-guerisseur-de-cancer-sept-morts-suspectes-laf.html>

Complotisme et naturopathie : les liaisons dangereuses ■ France

■ La naturopathie, apparue en Allemagne au XIX^e siècle, s'est constituée à l'origine comme voie alternative aux progrès de la science, de la médecine, et à l'invention de la vaccination. Aujourd'hui, certains représentants de cette pratique sont des participants actifs de la mouvance anti-vaccin contre le Covid-19.

On peut citer le cas particulier de Miguel Barthéléry, naturopathe condamné le 15 octobre 2021 pour exercice illégal de la médecine. Il apparaissait en effet en 2020 dans *Hold Up* le documentaire qui présentait la pandémie mondiale de Covid-19 comme un complot planifié. Il est un proche collaborateur

d'Irène Grosjean, qui mentionnait dans son dernier livre *La vie en abondance* l'exemple d'un malade du VIH qui aurait guéri en mangeant des graines. Irène Grosjean est elle-même proche d'Henri Joyeux, ancien médecin très actif dans les milieux anti-vaccin : il assurait dernièrement que le COVID se guérissait en

buvant de l'eau chaude.

S'il s'agit de cas particuliers ils montrent néanmoins que depuis 2020 et le début de la pandémie les croyances liées à la naturopathie ont pu servir les intérêts des mouvements complotistes. ■

(Source : France Inter, 22.10.2021)

Théorie du complot / A lire



Dans la tête des complotistes, William Audureau, Allary éditions, 320 pages

■ William Audureau, journaliste au service Décodeurs du *Monde*, décrypte ici les discours complotistes. Ayant réussi à gagner la confiance de membres de la complosphère il a pu en dialoguant avec eux comprendre leur schéma de pensée et le pouvoir d'attraction de ces théories.

L'ouvrage se base sur des portraits de différents complotistes qu'ils soient célèbres ou tout simplement anonymes. Éclairés par l'analyse de spécialistes de la question complotiste, ces portraits permettent de comprendre les chemins qui mènent à une vision complotiste, les différents ressorts qui permettent d'en sortir mais aussi la place du factchecking et le rôle des médias dont l'auteur fait partie.

Pour commander l'ouvrage : <https://allary-editions.fr/products/william-audureau-dans-la-tete-des-complotistes>

(Sources : Editeur & Le Monde, 27.10.2021)

L'école à la maison promue par des conspirationnistes ■ Canada

■ La députée canadienne Marwah Rizky a demandé au ministère de l'Éducation de mener une enquête sur Mon Ecole Bienveillante. Cette plateforme d'éducation à la maison a notamment reçu le soutien et la promotion du complotiste André Pitre (connu sous le pseudo Stu Pitt) ou encore de Jean-Jacques Crèveœur.

La plateforme prétend donner aux parents la possibilité de se réapproprier l'éducation, la santé et la sécurité de leurs enfants. Elle prétend que son programme répond aux exigences du ministère de l'Éducation. Mais de nombreuses publications de la page Facebook de l'École Bienveillante peuvent alerter. Notamment une vidéo de Jean-Jacques Crèveœur, dans laquelle le conspirationniste prétend que les enfants courraient un danger en fréquentant l'école et rappelle que la « dictature sanitaire » souhaiterait contrôler, stériliser et affaiblir les

êtres humains notamment par la vaccination.

Autre soutien à la plateforme celui d'André Pitre, ancien conférencier d'un groupe identitaire baptisé La Meute et propagateur de plusieurs théories complotistes. Sur ses différents réseaux sociaux il assure la promotion de l'École Bienveillante sur un fond non dissimulé d'assertions complotistes. Il prétend notamment que le premier ministre François Legault va interdire l'école à la maison car son seul objectif est de vacciner 100% de la population afin de toucher de l'argent.

Après avoir reçu plusieurs signalements sur la plateforme, la députée a décidé d'écrire au ministre de l'Éducation afin qu'une enquête soit rapidement ouverte. Après vérification, le ministère a rappelé qu'aucune certification n'a été délivrée et qu'il se dissocie du contenu et de l'équipe de la plateforme, et la mention mensongère "certifié, répond aux exigences du ministère de l'Éducation" a dû être retirée du site. ■

(Source : Le Soleil, 27.09.2021)

Une vie après le complotisme ■ Canada

■ Après plusieurs années d'adhésion à des théories complotistes, Odile Maltais en est sortie et désire maintenant utiliser son histoire pour aider des complotistes à sortir de l'emprise de ces croyances.

À la suite de son divorce Odile Maltais tourne vers la spiritualité et entend parler d'apocalypse et de contrôle de la population. A la suite d'un déménagement loin de chez elle, elle noue des amitiés avec de nombreuses personnes soutenant des théories complotistes. Dans une interview au *Journal de Montréal*, elle raconte le peu de sommeil et le temps considérable passé sur

les réseaux sociaux. Au moment de la pandémie, elle participe à des nombreuses manifestations. Elle s'était liée d'amitié avec un homme particulièrement ancré dans les idées complotistes. Un jour cet ami disparaît et elle apprend par des membres du groupe qu'il est allé se cacher car il avait trop de preuves et que Donald Trump l'avait mis en sécurité.

Même si elle était un peu sceptique, Odile Maltais cherchait des réponses sur Internet et bien souvent ces réponses collaient avec ce que lui disaient ses amis des groupes complotistes. Mais la disparition de son ami a eu un effet déclencheur l'incitant à chercher des réponses sur d'autres sites que ceux qu'elle fréquentait. Elle réalise alors le non-sens et le manque de vérité

>>>

>>>

des théories conspirationnistes auxquelles elle adhérait.

Ces recherches l'amènent vers des associations comme Info-Secte ou le Centre de prévention contre la radicalisation pouvant

mener à la violence qui l'aident et elle constate les similitudes avec l'emprise sectaire. Forte de son expérience personnelle elle aimerait pouvoir avec ces organismes aider les familles

et les amis de complotistes à comprendre leurs proches et leur apporter un soutien pour les faire sortir de ces théories. ■

(Source : Le Journal de Montréal, 06.10.2021)

Croyances spirituelles et complotisme d'extrême-droite ■ Etats-Unis

■ Avant la pandémie, Rein Lively, jeune américaine d'une trentaine d'années, s'intéressait au domaine du bien-être : médecine naturelle, alimentation biologique, yoga, guérison ayurvédique, méditation... Les confinements successifs l'ont menée à passer davantage de temps sur internet, et plus particulièrement sur des sites de bien-être. Elle est alors happée dans des contenus de plus en plus liés au mouvement anti-vaccin et aux thèses de QAnon.

Les théories de QAnon, notamment celles qui dénoncent un vaste réseau pédo-satanique actif au niveau des élites mondiales, étaient à l'origine formulées par des partisans de l'extrême-droite américaine. Elles se sont peu à peu répandues sur des forums et sites internet consacrés au domaine du bien-être, fréquentés en majorité par des femmes. Rein Lively est l'une d'elles, elle s'est laissée petit à petit convaincre par ces théories qui, pour elle, tiennent du patriotisme et visent à protéger les enfants de ce fameux réseau pédophile et sataniste. Le 4 juillet 2020, elle a posté une vidéo qui est devenue virale : elle s'est filmée dans un magasin Target, saccageant les supports des masques buccaux, les jetant et les éparpillant avec colère sur le sol.

La relation entre conspirationisme et spiritualité n'apparaît pas d'emblée, mais la « conspirituality » (mélange de « conspiracy » et de « spirituality », que l'on pourrait traduire par « conspiritualité » ou « spiricomplotisme ») est devenue un courant à

part entière. Ce terme a été inventé par les sociologues David Voas et Charlotte Ward en 2011 pour désigner le mariage entre les idéologies d'extrême droite, découlant d'une défiance envers les institutions, et les philosophies alternatives. Le mouvement est très présent en ligne, on peut trouver à côté d'une pub pour un pantalon de yoga des propos évoquant la « plandémie ».

Ce mariage s'est renforcé à la faveur de la pandémie. Rein Lively et sa vidéo devenue virale l'illustrent parfaitement : tombée dans un tourbillon d'informations, d'images et de discours complotistes, elle s'est sentie « poussée à aider les autres à se réveiller ».

Après le succès de cette vidéo, Rein Lively a dû être hospitalisée pendant dix jours suite au harcèlement subi sur les réseaux sociaux et à une demande de divorce de son mari. Des thérapeutes l'ont aidée à prendre conscience de vieux traumatismes, en particulier celui du suicide de sa mère lorsqu'elle était jeune. Elle re-

connait aujourd'hui qu'elle était très vulnérable et perturbée émotionnellement par les bouleversements dus à la pandémie, et a réalisé la facilité avec laquelle une personne peut tomber dans les pièges de l'industrie du bien-être et des théories pseudo-scientifiques, qu'elle dit maintenant « prendre avec des pincettes ».

Timothy Caufield, professeur de droit travaillant dans le domaine des pseudo-sciences, connu pour discréditer les conseils de santé alternative prodigués par les célébrités, voit le bon côté des choses : selon lui, jamais le phénomène complotiste n'a été autant pris au sérieux et étudié. Il observe le cas de Rein Lively comme une aubaine : « c'est un très bon exemple de pourquoi il est nécessaire d'avoir des voix venant de l'intérieur de ces communautés, de personnes qui comprennent les valeurs et les expériences de ceux qui adhèrent à la fois aux théories liées au bien-être et aux théories du complot. » ■

(Source : The Guardian, 17.10.2021)

Quand le complotisme entraîne des ruptures familiales ■ France

■ Si la pandémie a créé une chambre d'écho parfaite pour les théories du complot, ces dernières ont aussi entraîné des ruptures au sein de familles. Éclairé par l'analyse de l'Unadfi, France 24 a recueilli le témoignage d'individus touchés par ce phénomène et montre en quoi cette problématique est proche de l'emprise sectaire.

Au cours de l'année 2020, l'Unadfi a pu observer une hausse de 12% de demandes d'aide. Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, les théories du complot et leur accentuation lors de la pandémie de Covid-19 sont responsables de cette hausse. En effet l'activité sectaire est souvent en hausse lors d'évènements comme des catastrophes naturelles, humanitaires ou sanitaires. Par peur ou déni de la réalité, on recherche des explications plus « crédibles » permettant d'expliquer et pointer du doigt des responsables. Les personnes qui commencent à consulter des contenus complotistes deviennent bien souvent de plus en plus perméables à l'irrationnel et vulnérables face aux algorithmes qui vont leur proposer des contenus complotistes en abondance. Dans de nombreux cas les croyances conspirationnistes et

les ruptures pouvant en découler arrivent à un moment où l'individu est dans une situation de vulnérabilité pouvant tenir à de nombreux facteurs : problèmes familiaux, financiers, professionnels ou de santé. Les ruptures induites lors de l'adhésion à des théories complotistes sont du même ordre que celles constatées de manière quasi-systématique dans les affaires sectaires. Il n'existe pas de profil type mais certains comportements sont plus enclins à amener vers des croyances conspirationnistes comme une méfiance généralisée vis-à-vis des institutions et de la politique ou une appétence pour des idées allant à l'encontre des courants dominants.

A mesure que des personnes adhèrent rapidement et progressivement à ces théories complotistes des ruptures s'opèrent et les premiers à

en souffrir sont souvent les proches. Ce sont eux qui se tournent le plus souvent vers les associations d'aide aux victimes, se sentant démunis, n'arrivant plus à dialoguer et à la recherche d'aide. Pascale Duval évoque l'appel d'une mère décrivant son impression d'avoir perdu son fils depuis que celui-ci adhère à des théories conspirationnistes.

Les croyants aux théories complotistes sont liés émotionnellement à leurs croyances, ce qui rend encore plus difficile le dialogue avec leurs proches ne partageant pas les mêmes idées. Il est peu fréquent qu'une personne complotiste sorte de son schéma de pensée à la suite d'une confrontation avec quelqu'un, le plus souvent cela vient d'une prise de conscience personnelle. ■

(Source : France 24, 06.10.2021)

Garde à vue pour Rémy Daillet ■ France

■ Soupçonné d'être le coordinateur de l'enlèvement de la petite Mia1, le leader complotiste Rémy Daillet a été entendu durant le mois d'octobre pour un projet d'attentat fomenté par un groupuscule d'extrême-droite nommé « Honneur et nation ». Une femme de 67 ans qui serait la secrétaire de Rémy Daillet a aussi été mise en garde à vue.

Les deux protagonistes ont été placés en garde à vue par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Ils sont soupçonnés d'avoir projeté et préparé des actions vio-

lentes contre une loge maçonnique mais aussi, selon des sources proches du dossier, contre des centres de vaccination, des personnalités, des journalistes ou encore des antennes 5G.

Une autre source évoque l'idée d'un coup d'Etat et d'un renversement du gouvernement français.

Au début de l'affaire, la DGSI a constaté des discussions entre les mem-

>>>

>>>

bres du groupe néonazi « Honneur et nation » à propos d'armes, d'explosifs et de projets d'actions violentes. Plusieurs membres – dont le fondateur ex-responsable du Front national de la jeunesse – avaient déjà été mis en examen en mai 2021. L'enquête de la DGSJ est ensuite remontée vers d'au-

tres suspects membres d'un cercle complotiste impliqué dans l'enlèvement de Mia.

Rémy Daillet est soupçonné d'être le cerveau de ce projet d'attentat. Sa secrétaire aurait facilité les liens entre le complotiste et ses partisans en France. ■

(Sources : Le Parisien, 21.10.2021 & Libération, 21.10.2021)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Le complotisme derrière un enlèvement d'enfant* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/le-complotisme-derriere-un-enlevement-d-enfant/>

Eric Fiorile et ses finances offshore ■ France

■ **Eric Fiorile, fondateur du « Conseil national de transition » et figure connue de la sphère complotiste, a été épinglé dans les Pandora Papers¹. L'enquête a révélé qu'il avait goûté à la finance offshore par l'intermédiaire d'une société domiciliée aux Seychelles.**

Ce complotiste avait été interpellé en 2020 par la direction générale de la sécurité intérieure. Il était soupçonné d'être proche d'un mouvement d'extrême droite conspirationniste nommé « Barjols » qui projetait un assassinat d'Emmanuel Macron. Eric Fiorile est connu de longue date dans les milieux conspirationnistes, il est notamment président du Conseil national de transition et inventeur de la démosophie².

Eric Fiorile, mais aussi le CNT, appellent souvent à des dons pour financer le mouvement ou ses frais de justice. Outre les dons, il a proposé jusqu'en 2019 des stages de formation à la démosophie au prix de 500 euros la semaine, des apprentissages de tech-

niques de médecines holistiques pour 400 euros la semaine ou encore des stages de gestion d'entreprise à 1000 la semaine.

Il publie aussi régulièrement des ouvrages, en vente sur son site, édités par un mystérieux éditeur seychellois nommé Opportunity Limited. Les documents collectés par l'opération Pandora Papers révèlent qu'Opportunity appartient à Eric Fiorile et sa femme, coach en gestalt-thérapie. La direction en serait assurée par le fils d'Eric Fiorile. La société a été montée avec le concours d'un cabinet suisse spécialisé en finance offshore. Le nom Opportunity apparaît aussi sur le zéolithe, une substance supposée « éliminer les toxines, métaux lourds,

radiations ». Les prix des boîtes varient entre 40 et 80 euros et la promotion de ce produit, présenté comme miraculeux, est assurée par le site Demosophie.com. ■

(Source : Le Monde, 05.10.2021)

1. Pandora Papers : enquête collaborative élaborée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), qui repose sur la fuite de documents transmis par une source anonyme portant sur des sociétés offshore dans les paradis fiscaux

2. La démosophie correspond à un modèle de société qui, au lieu d'être dirigée par l'oligarchie politique issue de la République, le serait par l'élite intellectuelle du pays, sans aucune sélection par la situation sociale, donc sans partis politiques, ni élections de dirigeants.

De mauvaises influences ■ International

■ **Surfant sur la crise sanitaire, des influenceurs relaient sur différents réseaux sociaux des théories mensongères et dangereuses sur les vaccins et les différents aménagements sanitaires permettant de lutter contre l'épidémie. Ils touchent bien souvent un jeune public et il semble que les différents médias sociaux peinent à prendre des sanctions.**

>>>

>>>

Les influenceurs aux millions d'abonnés reprennent des théories complotistes à leur compte, bien souvent à des fins mercantiles. Connaissant parfaitement le fonctionnement des réseaux sociaux, ils semblent difficilement condamnables. Pour Sylvain Delouée, maître de conférences en psychologie sociale à l'université Rennes 2, les influenceurs utilisent les recettes habituelles de leurs propres vidéos : des musiques entraînant, des danses, une mise en scène travaillée et des récits basés sur des histoires personnelles afin de populariser et de banaliser des discours complotistes dangereux auprès parfois d'un public relativement jeune. Ces jeunes

utilisent les réseaux sociaux afin de s'informer et Romy Sauvayre, sociologue des croyances à l'université de Clermont Auvergne et au CNRS, alerte sur le fait qu'adhérer et suivre quotidiennement un influenceur augmente la probabilité de croire ce qu'il dit. La confiance accordée à une personne est un élément clé dans la diffusion des croyances.

Certains réseaux sociaux proposent des contenus parfois éphémères ce qui pourrait permettre à certains influenceurs d'échapper à une modération en évitant que ces contenus laissent une trace écrite ou même que les arguments défendus puissent être débattus sur le temps long.

Le cheval de bataille de ces influenceurs est aussi économique car partager des contenus antivax ou anti-masque leur permet de provoquer des réactions, ce qui est primordial pour monétiser leur contenu grâce aux revenus de nouvelles publicités. Revers de la médaille, ces influenceurs peuvent aussi perdre les partenariats qui ne souhaitent pas soutenir des discours complotistes.

D'un point de vue légal, les réseaux se basent sur la liberté d'expression et laissent les fausses nouvelles se propager. ■

(Source : BFMTV, 08.10.2021)

Thérapies de conversion

Unanimité contre les thérapies de conversion ■ France

■ Au début du mois d'octobre 2021, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés une proposition de loi visant à réaffirmer l'interdiction des thérapies de conversion.

Les associations de victimes ainsi que de nombreuses victimes accueillent cette décision avec un grand soulagement et souhaitent que le processus législatif se poursuive dans la voie positive prise par l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi prévoit un délit spécifique passable de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende contre les « pratiques comportementales ou proposés répétés visant à modifier ou réprim-

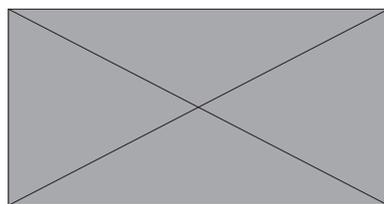
er l'orientation sexuelle ou l'identité de genre » d'une personne et « ayant pour effet une altération de sa santé physique ou mentale ». Cette sanction pourra être plus lourde si la victime est mineure, dépendante ou bien si l'auteur est un ascendant. Le texte va poursuivre sa navette parlementaire et devrait être examiné par le Sénat. Il faut espérer que cela aboutisse avant la fin février car l'activité parlementaire s'arrêtera à cette

période en raison de l'élection présidentielle.

Les victimes et différentes associations espèrent que cette loi permettra de simplifier le parcours juridique des victimes et que des condamnations pourront être prononcées. ■

(Sources : Marianne, 06.10.2021 & TV5 Monde, 06.05.2021)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay